



École l'Éco-Pin  
3015, 1<sup>re</sup> Avenue  
Notre-Dame-des-Pins (Québec) G0M 1K0



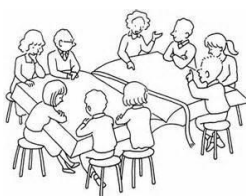
# INFO-PARENTS

Mars 2019

Chers parents,

Avec l'arrivée du printemps, c'est comme un nouvel élan dans l'année scolaire. Il est essentiel de poursuivre le travail, l'engagement et l'implication de chacun pour permettre la réussite des élèves. La 3<sup>e</sup> étape est celle qui a la plus grande pondération, elle compte pour **60 %** de l'année scolaire. Il faut donc que chaque élève donne son maximum et ainsi fournisse les efforts dans son travail jusqu'en juin. Tous les espoirs sont permis! Il faut persévérer jusqu'à la fin!

Nancy Bégin  
Directrice



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le **mercredi 3 avril à 18 h 30**, au local 111.

## PORTE OUVERTE

C'est avec un immense plaisir que nous vous invitons à la porte ouverte de notre nouvelle école, le dimanche 24 mars prochain à 13h30. Lors de cette journée, vous aurez la chance de découvrir les nouveaux locaux de l'école l'Éco-Pin. Nous vous attendons en grand nombre. Pour la visite, il suffit de se présenter à la porte d'entrée principale de l'école.

## SAINES HABITUDES DE VIE

À l'école, comme au service de garde, nous prôtons les saines habitudes de vie qui passent par une bonne alimentation ainsi que par le sport. L'école a le souci de se conformer à la politique alimentaire du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur, voilà donc pourquoi nous vous demandons d'envoyer des collations santé à vos enfants. Une collation santé est composée de fruits, de légumes ou de produits laitiers (yogourt, fromage, Yop). Toute autre collation ne sera pas acceptée.



De plus, plusieurs enfants qui fréquentent l'école ou le service de garde sont sévèrement allergiques aux arachides ou aux autres noix, nous demandons votre collaboration pour éviter d'inclure des aliments contenant des noix et/ou arachides dans les collations et repas de votre enfant. Ces mesures visent avant tout à procurer un environnement sécuritaire à ces enfants, car même une infime quantité d'arachides ou autres noix peut engendrer de très sévères réactions lorsqu'elle pénètre sa bouche, son nez, ses yeux ou même une petite coupure sur la peau.



## RAPPEL IMPORTANT CONCERNANT LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES

Voici quelques consignes très importantes à revoir avec vos enfants :

- ★ Les enfants doivent toujours être prudents dans leurs déplacements dans les rues du village, autant le matin, le midi que le soir. Même s'il y a une brigadière, il serait bien de prendre quelques minutes avec eux afin de les sensibiliser sur le fait qu'il faut toujours bien regarder des deux côtés de la rue avant de traverser.
- ★ Certains enfants arrivent beaucoup trop tôt à l'école le matin. **Il n'y a pas de surveillance avant 8 h le matin et 12 h 30 le midi.** Les risques d'incidents augmentent lorsque les élèves arrivent avant ces heures. Il est donc très important de respecter ces heures pour la sécurité de vos enfants!
- ★ Si votre enfant fréquente le service de garde le matin, il est important de l'accompagner jusqu'à l'intérieur de l'école pour que l'éducatrice puisse s'assurer de sa présence.
- ★ Prenez note qu'aucune modification à l'horaire ne sera acceptée après 13 h **par rapport aux endroits où les enfants doivent se rendre après les classes.** Seules les urgences (accident, mortalité, etc.) seront prises en compte. Il est primordial pour nous d'assurer la **sécurité** de vos enfants. Veuillez noter qu'en cas de doute, nous garderons votre enfant au service de garde. Il sera donc de votre responsabilité de venir chercher votre enfant.
- ★ Si votre enfant est absent, on vous demande d'aviser le secrétariat en communiquant avec la secrétaire au (418) 228-5541, poste 7160, **avant 8 h 30 le matin et 13 h 30** pour l'après-midi.



*Vous pouvez, en tout temps, laisser un message détaillé de l'absence et le motif de celle-ci sur la boîte vocale de l'école.*